



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E103260

VALABLE JUSQU'AU 25/06/2023

ÉDITÉ LE 01/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2010

Forme juridique : SCOP

Capital : DEPUIS LE 01/01/2015
8 200

Raison sociale : SCOP CONSTRUCTION POSITIVE

8 RUE JEAN MERMOZ
11300 LIMOUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CARCASSONNE

Siret : 524 541 315 00049

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 00 03117

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 348620

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 53935730

Téléphone : 09 61 63 93 12
Portable :

Fax :

Site Internet : www.co-po-scop.com

E-mail : co-po.scop@orange.fr

Responsabilité légale :
HOFFER MARTIN MANDATAIRE / CELARIES GREGORY CO-GÉRANT

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2021

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	03/06/2020
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	06/09/2022
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	03/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	06/09/2022
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
106 AVENUE SAMUEL CHAMPLAIN
34000 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.